

CESSION TERRAINS

Les frères FAURIE de RIEUX souhaiteraient céder à la commune trois parcelles en friche dont ils n'ont pas l'utilité. Après renseignement auprès du Notaire, les frais d'acte s'élèveraient à environ 400 euros.

Vote à l'unanimité pour l'acquisition de ces parcelles.

CLÔTURE TERRAIN PRIVÉ

Exposé de Mme le Maire : lecture du courrier de Mme LALEMAN Marie-Agnès concernant l'installation d'une clôture sur son terrain privé (A0879) en bordure de la parcelle où sera installé le préau photovoltaïque (futur boudrome).

Mme LALEMAN soulève la problématique de vols, dégradations, ... qui pourraient survenir mais également évoque le souhait d'abattre les arbres en bordure mitoyenne qui empiètent chez elle.

Vote à l'unanimité contre la construction d'une clôture : interdit PPRI.

Vote pour l'élagage des arbres mais hors de question de les abattre.

PARKING VIGNE DU JUGE

Mme le Maire présente les modifications du projet du parking à l'ancienne piscine (espace loisirs Abel Barthas). Un débat est lancé concernant l'accès à l'espace réservé aux camping-cars via le chemin du Breil qui est étroit. Il faudra contacter le cabinet GAXIEU en charge du dossier, afin de revoir cet accès par la voie centrale du parking et installer la barrière à ce niveau-là ; réétudier également la liaison (piétons/véhicule technique) du parking à l'espace de loisirs en fonction de la reconstruction du mur par le chantier d'insertion, il serait judicieux d'inverser avec le parking moto juste en dessous.

Explication de la possibilité d'installation d'une borne électrique de recharge des véhicules financée par le SYADEN.

Projection du plan d'ensemble (parking, pumptrack, city stade, minigolf, ...).

SUBVENTION CLASSE VERTE

Délibération de principe pour la régularisation du libellé de l'association sportive et culturelle de l'école pour le versement de la subvention. Voté à l'unanimité.

La séance est levée à 20h20.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 5 JUIN à 18H30.